

LIVRET D'ACCUEIL

Hôpital de jour



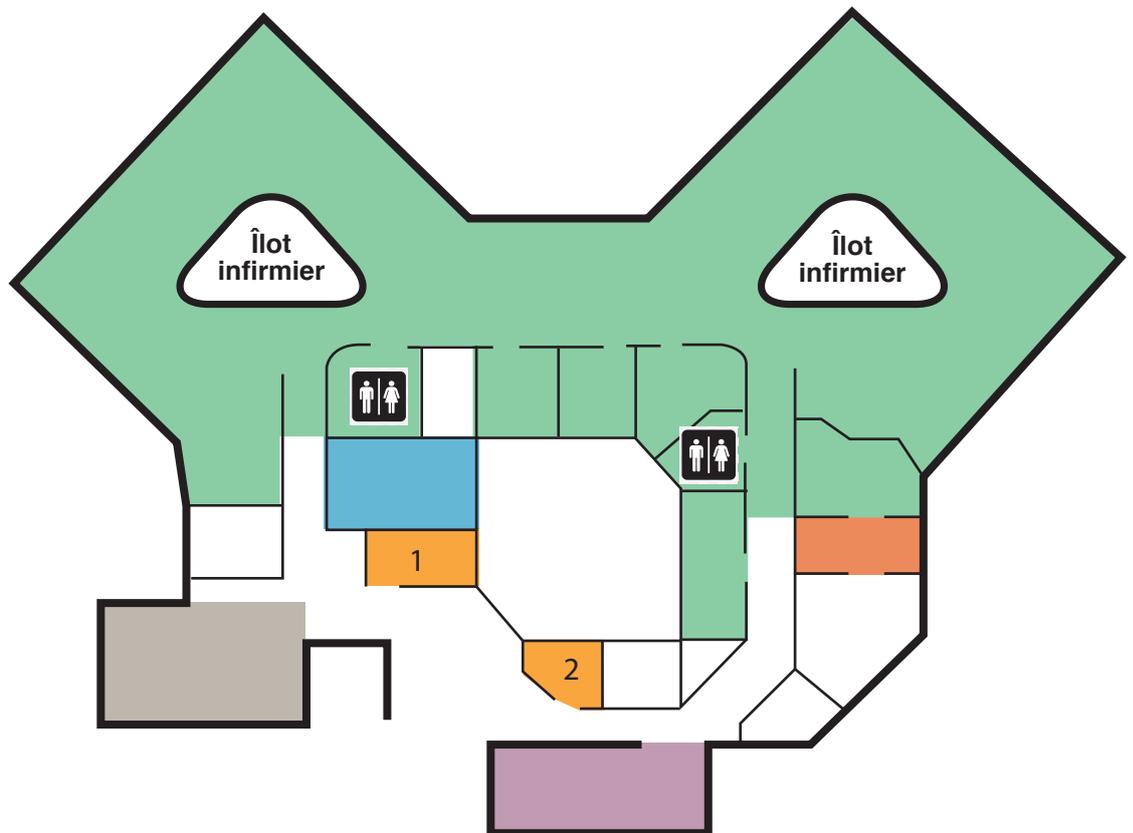
INSTITUT DU CANCER

Avignon-Provence

PRÉSENTATION DU SERVICE

L'Hôpital de Jour d'Oncologie (HDJ) est situé au niveau 0, à côté de la radiothérapie.

Il est ouvert du lundi au jeudi de 8h à 18h et le vendredi de 8h à 17h.



Salle d'attente et bureaux d'accueil



1. Accueil des patients après leur consultation médicale du jour

2. Accueil n'ayant pas eu de consultation médicale le jour du traitement

Zone de traitement anti-cancéreux



Secteurs de prise en charge patients en boxes individuels, en open space, ou en chambre, avec îlots de soins infirmiers



Zone de recherche clinique



Zone de petits soins



Toilettes



Zone pluridisciplinaire : secrétariat de l'hôpital de jour, cadre infirmier, équipe pluridisciplinaire, consultation médicale



Zone d'attente pour les patients sur brancard

ACCUEIL

Salle d'attente



L'équipe qui vous prendra en charge comporte un cadre infirmier, une assistante médicale, des infirmières coordinatrices, des infirmier(e)s, des aides-soignantes et des agents de services hospitaliers.





Le service dispose de 54 postes répartis sur 2 îlots, ainsi que des chambres seules ou multiples.

L'hôpital de jour accueille en moyenne 100 patients par jour.

L'attribution des places s'effectue selon différents critères, tels que la durée du traitement sur la journée, les premières cures de chimiothérapie, l'état de fatigue du patient, d'éventuels examens à réaliser en chambre seule et les disponibilités des chambres.

Les patients sont pris en charge en hôpital de jour pour :

- L'administration d'un traitement par voie intra-veineuse, intra-artérielle ou sous-cutanée (chimiothérapie, immunothérapie et thérapie ciblée)
- Des transfusions sanguines
- Des ponctions (ascite, pleurale, lombaire)
- Des petits soins : pansements, électrocardiogramme (ECG)...

3 zones y sont dédiées :

- Zone de traitement anti-cancéreux
- Zone de recherche clinique
- Zone de petits soins.



PRISE EN CHARGE

ARRIVÉE DANS LE SERVICE

Dès votre arrivée à l'accueil, vous devez vous enregistrer au niveau de la borne informatique, soit en présentant votre «carte identifiant» établie lors de votre première visite, soit en renseignant votre date de naissance, afin que toute l'équipe soit prévenue de votre arrivée. Une aide-soignante vous accueillera. Elle prendra vos constantes (température, tension artérielle...) et vous questionnera sur d'éventuelles douleurs. Elle vous remettra un bracelet d'identification dans le but de sécuriser votre prise en charge. Elle vous indiquera où vous installer. Précisez-lui vos régimes alimentaires éventuels.

Pour votre premier traitement, vous bénéficierez d'un entretien avec un(e) infirmier(e) de l'hôpital de jour ou du service des soins de support dans le cadre du dispositif d'annonce : nous reverrons avec vous les ordonnances, expliquerons les effets secondaires, le déroulement du traitement, le protocole.

Si vous n'avez pas eu de consultation le jour de votre traitement, votre prise en charge à l'accueil et dans le service des soins sera prioritaire.

Accueil hôpital
de jour



À chaque séance de votre traitement, l'infirmière qui vous prendra en charge réalisera un entretien infirmier afin d'évaluer votre tolérance en vous demandant comment s'est passée l'intercure, si vous avez eu d'éventuels effets secondaires (nausées, aphtes, douleur...) ainsi que tout autre événement survenu entre les 2 séances. Un contrôle d'identité sera réalisé à chaque étape de votre traitement pour garantir la sécurité de votre prise en charge.

Le médecin aura validé votre traitement par voie informatique en amont.

Celui-ci sera préparé à la pharmacie centralisée.

La durée de la préparation est d'environ 1 heure. Chaque jour, entre 120 et 130 traitements en moyenne sont ainsi préparés.

Votre traitement sera ensuite acheminé jusqu'à l'hôpital de jour où un(e) infirmier(e) viendra vous l'administrer.

Si vous disposez d'une chambre implantable, des patchs d'anesthésiants locaux vous ont été prescrits. N'oubliez pas de les coller sur le boîtier de la chambre implantable (zone qui va être piquée). N'hésitez pas à en réclamer un si besoin (l'efficacité du patch dure 6h).

Si le médecin oncologue vous a prescrit un médicament contre les nausées, il vous faudra le prendre chez vous, avant votre départ pour l'Institut.



PRISE EN CHARGE PAR LES INFIRMIERS



Nous nous efforçons de réduire au maximum votre attente. Néanmoins, afin de vous garantir une prise en charge de qualité et en toute sécurité, différents contrôles successifs (médecins, pharmaciens, infirmiers) restent indispensables et peuvent parfois expliquer l'attente.

La durée de votre séjour en hôpital de jour dépend principalement de la possibilité à anticiper votre traitement.

En effet, en cas de non-anticipation (rendez-vous le jour même avec l'oncologue), la durée de votre prise en charge sera rallongée par le délai de préparation de votre traitement qui peut varier de 1 à 2h.

VOTRE INSTALLATION

Les chambres étant le plus souvent partagées, merci de bien vouloir respecter la tranquillité de vos voisins de chambre, de ce fait :

Dans ces chambres partagées, les appels téléphoniques personnels et les échanges doivent rester discrets afin de respecter le repos de chacun.

Un code WiFi peut également vous être remis sur demande auprès de l'infirmier ou de l'aide-soignant.

Vous pouvez être accompagné d'un proche (1 personne maximum) pendant votre séjour en hôpital de jour. Cependant, pour ne pas gêner le déroulement des soins et pour des raisons de confidentialité, il pourra lui être demandé de sortir de la chambre.

RÈGLES D'HYGIÈNE ET PRÉVENTION DES INFECTIONS EN HÔPITAL DE JOUR – ONCOLOGIE

Pour permettre aux infirmiers de réaliser les soins dans de bonnes conditions et en toute sécurité, nous vous demandons d'adopter une tenue vestimentaire pratique et propre :

- Prévoyez des vêtements qui se déboutonnent : chemise ou chemisier, sinon une blouse vous sera remise à l'accueil par les aides-soignants
- Ne portez pas de collier
- Un flacon de gel hydroalcoolique vous sera remis dès votre arrivée pour vous permettre de garder une bonne hygiène des mains
- Le port du masque est obligatoire pendant la réalisation des soins

Pour que votre séjour se déroule dans des conditions agréables, nous vous conseillons d'apporter de la lecture ou éventuellement de la musique (avec des écouteurs). Des tablettes tactiles sont également à votre disposition dans les boxes (TV, radio, jeux...), ainsi que la chaîne de Sainte-Catherine sur le canal 29.

Plusieurs collations sont offertes dans la journée aux patients installés pour leur traitement : une le matin vers 10h ; une entre 12h et 13h30 et une l'après-midi aux alentours de 15h.

Un distributeur de boissons et d'en-cas se trouve dans le hall entrée B, ainsi qu'un snack pour vous et vos accompagnants.

Il est essentiel de ne pas quitter le service durant l'administration de votre traitement.

Vous pouvez venir soit en taxi ou transport sanitaire (assis ou allongé) sur prescription médicale, soit avec votre véhicule personnel ou avec un proche.

SOINS DE SUPPORT

Un ensemble de professionnels peut intervenir en complément des équipes médicales et paramédicales tout au long de votre prise en charge. Leur objectif est d'améliorer votre qualité de vie en réduisant vos difficultés physiques, psychologiques et sociales. N'hésitez pas à demander l'aide d'un psychologue, des assistantes sociales, des kinésithérapeutes, des diététiciennes, du médecin nutritionniste, du médecin douleur, de l'infirmière douleur, de la socio-esthéticienne, de la somatothérapeute, de l'infirmière sexologue.

DIRECTIVES ANTICIPÉES

Vous avez la possibilité de rédiger des directives anticipées. Si vous souhaitez être accompagné dans cette rédaction, une consultation avec un professionnel des soins de support pourra vous être proposée.



LES EFFETS SECONDAIRES

Voici quelques conseils pour les effets secondaires qui pourraient survenir après votre traitement. Ils auront été abordés par votre oncologue et repris par l'infirmier de l'hôpital de jour et des soins de support.

1. LE RISQUE INFECTIEUX

Surveillez votre température en cas d'apparition de frissons ou d'une sensation fiévreuse,

Si fièvre ($T > 38,5^{\circ}\text{C}$ ou 2 fois 38°C à 1h d'intervalle) :

- En semaine, contactez votre médecin traitant ou votre oncologue pendant les heures d'ouverture de l'Institut (8h-18h). Il vous indiquera la conduite à tenir
- La nuit, le week-end ou les jours fériés, si votre médecin traitant n'est pas disponible, appelez le SAMU (15)

Au domicile, il est généralement recommandé :

- D'éviter le contact immédiat avec les personnes enrhumées, qui toussent ou avec les enfants malades
- De respecter les règles d'hygiène habituelles (lavage des mains notamment)

En cas de problème survenant les jours suivants votre traitement, les premiers relais sont votre médecin traitant ou le service d'urgence le plus proche de votre domicile. Si besoin, nous serons en capacité de leur communiquer les éléments nécessaires à votre prise en charge. Ne vous déplacez pas directement à Sainte-Catherine car nous ne disposons pas de service d'accueil d'urgence.

2. PRÉVENTION DE LA CHUTE DES CHEVEUX, DE LA FRAGILITÉ DE LA PEAU ET DES ONGLES

Certains médicaments entraînent une perte partielle ou complète des cheveux et des poils. C'est l'alopecie.

Certains traitements peuvent provoquer des réactions de la peau (rougeurs, sècheresse, éruption cutanée avec ou sans démangeaisons).

- Il est important d'utiliser des moyens de protections efficaces (chapeau, lunettes de soleil, vêtements à manches longues, crème solaire indice 50+...).
- Veillez à bien hydrater votre peau quotidiennement.

Certains produits de chimiothérapie peuvent également rendre vos ongles plus fragiles, striés ou colorés.

- Afin de limiter ce phénomène, l'infirmier vous proposera le port de moufles et chaussons réfrigérants, lors de l'administration de votre chimiothérapie.
- Un vernis au silicium avec une action anti-UV peut s'avérer efficace pour protéger vos ongles des mains et des pieds pendant toute la durée de votre traitement. Il est conseillé de commencer à l'appliquer dès le début du traitement, de le renouveler 1 fois par semaine environ, et durant les 3 mois qui suivent la fin de votre traitement.
- Utilisez du dissolvant sans acétone pour retirer le vernis.

3. PRÉVENTION DES NAUSÉES

La chimiothérapie, qu'elle soit sous forme de comprimés ou administrée par une perfusion, peut provoquer des nausées et des vomissements. Les autres traitements de type immunothérapie ou thérapies ciblées ne provoquent pas ou moins de nausées et/ou vomissements.

Les nausées sont maintenant systématiquement prévenues par un traitement antiémétique ajusté à votre traitement.

Les nausées débutent souvent le soir ou le lendemain de la perfusion ; elles ne persistent généralement pas plus d'une semaine après le traitement.

Les vomissements sont devenus maintenant rares grâce aux traitements antiémétiques systématiques.

Des phénomènes de nausées commencent parfois dès l'entrée dans l'hôpital, avant le début du traitement. Ces nausées sont quelquefois liées à l'anxiété provoquée par la chimiothérapie ou, plus rarement, par la radiothérapie ; elles peuvent être réduites par la prescription de certains médicaments et/ou par des techniques de relaxation. Si vous avez des nausées, n'hésitez pas à le signaler au médecin ou à l'infirmier.

4. PRÉVENTION DE LA MUCITE / APHTE

La mucite est une irritation de la muqueuse buccale et digestive induite par certaines chimiothérapies.

Les mesures préventives sont importantes et une hygiène bucco-dentaire correcte est indispensable.

Faites des bains de bouche 4 à 6 fois/jour avec la solution qui vous aura été prescrite (éviter les bains de bouche contenant une solution alcoolique), lavez-vous les dents matin et soir avec une brosse à dents souple.

Enfin, il est important de réaliser un contrôle dentaire auprès de votre dentiste avant de débuter une chimiothérapie.





5. PRÉVENTION DE LA FATIGUE

Elle est présente de façon plus ou moins importante selon chacun et selon les traitements utilisés. Maintenez autant que possible vos activités à votre rythme.

Une activité physique adaptée d'environ 30 minutes par jour peut également vous permettre d'avoir un effet bénéfique sur la fatigue.

Vous pouvez également ressentir des difficultés de concentration ou de mémorisation en rapport avec les traitements et la fatigue.

6. PRÉVENTION VIE AFFECTIVE ET INTIME

Le désir sexuel peut être altéré par les traitements et les effets secondaires tels que les nausées, les vomissements, la fatigue ou les douleurs.

La chimiothérapie entraîne parfois des irritations des muqueuses :

- Au niveau de la bouche sous forme de mucites
- Au niveau des muqueuses génitales en provoquant parfois de la sècheresse intime ou des douleurs lors des rapports intimes.

Face à ces symptômes, la tendresse, la vie affective et la parole seront très importantes.

N'hésitez pas à nous en parler, nous pourrions vous aider à comprendre et à améliorer ces effets secondaires en vous donnant des conseils adaptés.

CONTACTS UTILES

HOPITAL DE JOUR

Référente infirmière : 04 90 27 61 77

Assistante médicale : 04 90 27 60 76

Accueil hôpital de jour : 04 90 27 61 71

CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PARCOURS (CAP) :

Secrétariat :

● Marie-Andrée Champeau : 04 90 27 61 66

● Audrey Saborit : 04 90 27 63 26

Infirmières du dispositif d'annonce : 04 90 27 62 56

Les psychologues :

● Luciana Fleury : 04 90 27 63 69

● Anne-Sophie Gibon : 04 90 27 61 22

● Julien Guérin : 04 90 27 62 54

● Mélanie Paul : 04 90 27 60.39

● Clara Perrier : 04 90 27 63 16

Le service social

● Laure Pascal : 04 90 27 62 25

● Patricia Palencia : 04 90 27 68 49

La socio-esthéticienne : 04 90 27 61 61

La somatothérapeute : 04 90 27 61 61

**L'enseignante en Activité Physique
Adaptée (APA)** : 04 90 27 61 61

*Une plaquette présentant l'ensemble
des soins de support vous sera
remise au cours de votre
prise en charge.*

SAMU : 15

En cas de problème, vous pouvez exprimer vos doléances au médecin qui vous prend en charge ou à la référente de l'hôpital de jour. Vous pouvez également vous adresser à la Commission des Usagers (CDU). Cette Commission a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes malades et de leurs proches. Elle veille à ce que vous puissiez, le cas échéant, exprimer vos griefs auprès des responsables de service de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informés des suites de vos demandes. En cas d'impossibilité ou si les explications fournies ne vous satisfont pas, vous pouvez adresser une plainte ou réclamation écrite à la Direction de Sainte-Catherine à l'adresse suivante :

DIRECTION Sainte-Catherine
Institut du Cancer - Avignon-Provence
250 Chemin des Baigne-Pieds - 84000 AVIGNON

Votre courrier sera notamment transmis aux Représentants des Usagers, que vous pouvez également contacter par mail :

• Mme Danièle BARTHELEMY – Fédération des stomisés de France - Association Ligue nationale contre le cancer : barthelemy.daniele@free.fr

• Mme Marie-Hélène HANSEN LECAUDEY - Association Ligue nationale contre le cancer - mariehelenehl@yahoo.fr

• Mme Maïté SANCHEZ - Association Vivre comme avant - g.mt.sanchez51@gmail.com

• Mr Jacques SEGURA - Association Ligue nationale contre le cancer - jacquessegura@free.fr

Les Représentants des Usagers sont présents dans nos instances pour veiller au respect de vos droits et défendre vos intérêts.

Si vous êtes témoin d'un événement qui vous semble intéressant de nous signaler pour contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité dans notre établissement, vous pouvez remplir une fiche de signalement d'évènement indésirable, disponible à l'accueil central.

Vous pouvez également le signaler sur la plateforme nationale de signalement, à l'adresse suivante : <https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Merci de votre contribution.



MEMBRE AFFILIÉ



INSTITUT DU CANCER

Avignon-Provence

250, chemin de Baigne-Pieds
84000 AVIGNON

www.icap84.org



institutavignoncancer

Tél : 04 90 27 61 61